

VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU



Pour les élus, la réussite tient au maintien des trois écoles. PHOTO ASTRID MARTIN-AUBERDON

Une « fusion réussie »

Dimanche 20 janvier, ont eu lieu les vœux de la municipalité dans l'enceinte de l'école, qui a accueilli de nombreux habitants. Le maire Philippe Ducène a remercié pour leur présence le secrétaire général de la préfecture Laurent Simplicien, le vice-président du Grand Périgueux Pascal Protano, le conseiller départemental Thierry Nardou et le maire de Saint-Michel-de-Villadeix, Patrick Guillemet.

En préambule, Philippe Ducène a annoncé que, dans le cadre du Grand débat national à l'initiative du président de la République, une réunion publique sera organisée entre jeudi 14 et jeudi 28 février.

Il a ensuite rappelé que la fusion Val de Louyre et Caudeau est d'abord basée sur le maintien des écoles des trois communes. « Dans le contexte national d'hyper-ruralité qui voit la fermeture

de services publics, de bistrotts, de pharmacies ou de stations-services, notre commune s'en sort plutôt bien », a-t-il expliqué.

Profitable

Avant d'ajouter que « l'intégration au Grand Périgueux a été profitable avec une dotation de 45 000 euros par commune, un soutien à l'usine Fedd, 17 000 euros de fonds de solidarité, une participation à la création du cabinet bucco-dentaire et au projet touristique du maquis de Duresstal ».

Louis Herbreteau, maire délégué de Saint-Laurent-des-Bâtons, a ensuite pris la parole. « Nous poursuivons l'aménagement du bourg avec le chemin de Saint-Jacques, la réfection du mur de soutènement de la voie romaine, la rénovation de la voirie, et la création d'une salle de convivialité. »

Le maire délégué de Cendrieux, Gilles Le Roux, a abordé pour sa part les projets en cours avec rénovation de l'école, création d'une salle culturelle, rénovation de voirie, aménagement du bourg, création d'une bibliothèque ludothèque et d'une mairie annexe. Deux logements seront rénovés cette année et quatre seront réhabilités en 2020.

Les projets en cours à Sainte-Alvère sont l'agencement de la place du Marché-aux-Truffes, la phase 3 de restauration de l'église, la réfection des bâtiments sinistrés, la création du cabinet dentaire, la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en logements sociaux, la mise en place d'une station bioéthanol et d'une laverie automatique à la station-service. L'assemblée a ensuite partagé la traditionnelle galette des Rois.